

Edito.

Edmond Chesnet - Responsable d'Union

Pendant les travaux, la vente continue !

Telle pourrait-être le slogan de l'UTR84, qui pendant le confinement, puis le couvre feu, n'a pas cessé ses activités. Le Bureau et le Conseil Syndical sont restés en contact avec des adhérents pour vérifier que personne ne restait isolé. Vous trouverez un écho dans ce numéro des témoignages recueillis.

Les responsables de l'UTR84 ont préparé l'Assemblée Générale prévue le 22 avril 2021 à Chateauneuf-de-Gadagne. C'est pourquoi le Rapport d'Activité et le Projet de Résolution figurent ci-après dans le LIEN.

Nous ne savons pas encore sous quelle forme cette AG se tiendra.

Le Conseil Syndical du 25 mars en décidera.

Le contexte de l'exercice 2017 – 2021 a été mouvementé pour le monde du travail et pour les retraités.

Les décisions prises par les différents gouvernements ont provoqué des réactions parfois violentes par manque de concertation et pour avoir privilégié l'économique par rapport aux questions sociales.

Le pouvoir d'achat des retraités a été impacté, surtout pour les plus vulnérables.

Les tentatives d'atténuer le mécontentement populaire par l'organisation du « Grand Débat » (auquel l'UTR84 a participé), n'a pas convaincu les partenaires sociaux et la société civile.

Au moment d'aborder l'avenir de l'UTR (2021-2024), l'attitude du gouvernement – qui ne tient pas compte de nombreuses propositions issues de la Convention Citoyenne pour le Climat – n'est pas de bon augure. Raison de plus pour rester vigilants notamment pour la mise en application de la précédente « Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement » et aux enjeux de la 5ème branche de la SS portant sur l'accompagnement de l'avancée en âge : « Loi Grand Age ».

SOMMAIRE

Page 1 : Edito du Secrétaire d' Union.

Pages 2-3 : Rapport d'activité 2017-2021

Pages 4-5: Projet de Résolution 2021-2024

Page 6 : Actualités revendicatives– Le mot de la trésorière

Page 7 : « Gardons le contact »

Page 8 : Ils nous ont quittés.

Le suspense continue : L'assemblée Générale est reportée au jeudi 17 juin 2021!



La sortie conviviale est décalée au samedi 11 septembre 2021

Ces deux dates sous réserve des conditions sanitaires.

Élections TPE : Nous devons rester mobilisés jusqu'au 6 avril !

VOTEZ POUR LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE



VOTEZ CFDT ! WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE
Du 22 mars au 6 avril 2021

Ce sont près de 5 millions de salariés des très petites entreprises (moins de 11 salariés), d'employés à domicile et d'apprentis âgés de plus de 16 ans qui sont appelés à voter pour les organisations syndicales qui les représenteront pendant les quatre prochaines années.

Les particuliers employeurs sont les premiers visés pour appeler à voter CFDT. Chaque voix CFDT va compter pour maintenir la CFDT comme première organisation syndicale de France.

Actualités revendicatives

Le projet de texte de la loi Grand Age est de nouveau Reporté !

Comme l'a déclaré le porte parole du gouvernement, c'est un nouveau report du projet de loi.

Plusieurs fois annoncée depuis 2018, cette loi constituerait, après la création de la 5^{ème} branche, une réelle prise en compte des besoins.

A la demande de l'UCR, nous avons adressé aux députés et sénateurs du Vaucluse un courrier pour leur demander d'intervenir pour que cette loi « Grand Age » soit adoptée au plus vite.

Le député L.R du Vaucluse Jean Claude BOUCHET a reçu une délégation de l'UTR 84 conduite par son secrétaire Edmond CHESNET avec Christian BOUSSAGE et François DARBON.

Le député partage nos positions et nos inquiétudes quant à la mise en place sans cesse repoussée de cette loi.

Dès la réception de notre courrier il a interpellé Madame Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie.

Dans sa question écrite, le Député a repris l'essentiel de notre courrier : « *Les déclarations du porte-parole du Gouvernement sur un nouveau report de ce projet de loi les inquiètent quant à une réelle prise en compte des besoins du secteur dans les prochaines années, surtout que le financement actuellement proposé est encore très largement en deçà des besoins. Pourtant, tous les rapports convergent sur la nécessité de répondre à la fois à une évolution indispensable du modèle actuel des Ehpad, donner de vraies perspectives aux organismes du secteur de l'aide et revaloriser les métiers pour les rendre plus attractifs. Alors que la crise du coronavirus n'a fait qu'accentuer les attentes prioritaires de ce secteur de l'autonomie, aussi bien à domicile que dans les Ehpad, l'ensemble des acteurs du secteur souhaite légitimement la mise en place, dans les meilleurs délais, d'une amélioration de la prise en charge globale des personnes vulnérables, une meilleure organisation du système de soins et d'accompagnement avec une plus grande attractivité des métiers qui leur sont destinés par la revalorisation de la rémunération, du statut et des perspectives d'évolution professionnelle. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les intentions du Gouvernement à cet égard et si la date de l'examen de ce projet de loi peut être envisagée au premier semestre 2021.* »

Christian BOUSSAGE

Le mot de la trésorière

VOS ATTESTATIONS FISCALES SONT A VOTRE DISPOSITION DANS VOTRE ESPACE ADHERENT

En vous connectant sur « espaceadherent@cfdt.fr » vous êtes à même de télécharger et d'imprimer votre attestation fiscale 2020. Comme vous le savez, lors de votre prochaine déclaration de revenus elle vous permettra de **bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt égal à 66 % du montant versé.**

Si vous n'avez pas encore créé votre espace adhérent, vous devez vous connecter sur le site de la cfdt (cfdt.fr) et créer votre compte adhérent en reprenant votre n° d'adhérent (NPA) inscrit sur votre carte cfdt. Votre espace adhérent vous permet de modifier vos données personnelles, de consulter votre cotisation et d'éditer votre attestation fiscale.

Enfin, pour ceux et celles d'entre vous qui éprouvent des difficultés à effectuer cette opération, **sachez que je suis à votre disposition : sur appel ou courriel de votre part, je vous enverrai cette attestation.**

AVEC L'ASSECO LES LITIGES DES CONSOMMATEURS SE REGLENT

Votre UTR a pris en charge la cotisation à l'ASSECO, association agréée de défense des consommateurs, pour tous ses adhérents afin qu'en cas de litige vous puissiez avoir un interlocuteur compétent pour vous conseiller et vous aider à le régler. Ainsi, avec l'ASSECO CFDT PACA vous disposez d'un service plus que jamais utile car les motifs des litiges sont très divers : téléphonie, assurances, achats non-conformes, achat de véhicules d'occasion défectueux, litiges avec des garagistes, des artisans, litiges syndics de copropriétés, organismes de crédit ...

Aussi n'hésitez pas à contacter l'ASSECO par tél : 04 93 26 54 03 ou courriel : assecofdtpaca@laposte.net en :

- indiquant la nature du litige (brève description)
- votre numéro de téléphone et les plages horaires où vous êtes joignable
- ayant à portée de main les documents clés de votre dossier.

Pour me joindre : Françoise DUBOIS 06 79 84 78 83 – f.denisdubois@free.fr

Après la réforme des retraites sous la présidence SARKOZY, la Loi ASV (Adaptation de la Société au Vieillessement) et la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) sous la présidence HOLLANDE, la période 2017 – 2021 sous la présidence MACRON est caractérisée par la prédominance de l'économie sur l'action sociale générant les « Gilets Jaunes » et la gestion d'un évènement imprévisible le virus Covid 19 perturbant l'ordre social.

Le Rapport d'Activité présenté par le Conseil Syndical relate l'activité de l'UTR de ces quatre dernières années et les faits marquants de la période relatifs aux actions nationales (UCR).

La Résolution de l'AG du 27 avril 2017 s'articulait autour de quatre axes.

1. Notre action revendicative est plus que jamais d'actualité ;
2. Pour un syndicalisme de proximité ;
3. Améliorer le fonctionnement de l'UTR pour la rendre plus visible ;
4. Développement du syndicalisme retraités.

Notre action revendicative est plus que jamais d'actualité.

La désindexation des pensions et l'augmentation de la CSG ont créé un profond mécontentement. Ceci nous a conduits à alerter députés et élus sur la perte durable du pouvoir d'achat. La journée du 4 octobre 2018 a marqué le temps fort de notre mobilisation.

Les revendications de l'Union Confédérale des Retraités ont été :

- ◆ le maintien du pouvoir d'achat;
- ◆ la suppression de la cotisation maladie à hauteur de 1% sur les retraites complémentaires;
- ◆ la prise en charge universelle du vieillissement de la population en diminuant le reste à charge qui incombe aux personnes âgées et aux familles notamment en Ehpad (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes);
- ◆ la transformation de la CRDS (Contribution au Remboursement de la Dette Sociale) pour qu'elle devienne une contribution pour la perte d'autonomie des personnes âgées tant au domicile qu'en Ehpad. Cette contribution aurait dû s'éteindre en 2024.

Les revendications ont été relayées par l'UTR 84 sur le plan départemental (voir encadré).

Nous avons interpellé les candidats aux élections municipales de mars 2020, sur les thèmes que nous défendons dans les CCAS.

Pendant le confinement, nous avons été attentifs à ce que nos adhérents ne soient pas isolés. Par téléphone, courriels ou par des visites impromptues à nos anciens, nous avons apporté le réconfort et la chaleur qui leurs sont dus.

Nous sommes attentifs à l'exécution du Schéma Départemental pour l'Autonomie et du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès aux Services au Public.

Depuis le Tour de France du Pacte du Pouvoir de Vivre, (66 propositions de la CFDT et d'une cinquantaine d'associations) nous avons contacté des associations locales (le Secours Catholique ,la Mutualité Française 84, la Ligue de l'Enseignement 84, la fédération Léo Lagrange) pour élargir l'action auprès des décideurs. La recherche de partenaires vise à développer notre complémentarité d'action.

Nous relatons dans cet encadré toutes les actions menées par l'UTR dans un souci permanent de solidarité entre générations et aussi entre retraités.

2017 : contestation du projet de Loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) ; distribution de tracts et signature de cartes-pétition,

- le 7 octobre à Avignon, le 16 octobre à Cavaillon
- le 30 octobre, rencontre avec le député Adrien Morenas pour la remise des cartes.

2018 : 31 janvier à Avignon, manifestation de soutien aux salariés des Ehpad.

- 14 juin conférence de presse, distributions de tracts ; augmentation de la CSG.

4 octobre : défense du pouvoir d'achat, tractage, rencontre du député Jean-François Césarini.

2019 : 7 mars organisation d'un buffet-débat dans le cadre du Grand Débat National, thèmes : la fiscalité, la transition écologique, les services publics de proximité

- 21-23 mai Congrès de l'UCR à Bordeaux,
- 3 octobre conférence de presse autour du Pacte du Pouvoir de Vivre : la complémentaire santé, la perte d'autonomie, la hausse de la CSG, maintien du pouvoir d'achat, la remise en cause du contrat social.

- 9 octobre à Château-Arnoux, défense du pouvoir d'achat (manifestation dans le cadre de l'URR-PACA)

- 14 novembre soutien à la grève des hospitaliers d'Avignon.

- 16 décembre soutien au syndicat des transport 84 à Miramas.

- 17 décembre journée d'action devant l'hôpital d'Avignon avec Santé-Sociaux.

2020 : 11 janvier mobilisation contre l'âge pivot dans le projet de réforme des retraites (64 ans, c'est non!).

- mars pétition sur l'affectation de la CRDS au financement de la Loi Grand Age précédée par le rapport Li-bault.

- 3 septembre démarrage de l'enquête sur les difficultés rencontrées par les seniors dans leur relation avec les services publics du fait de la fracture numérique.

Pour un syndicalisme de proximité.

Par sa situation géographique, le Vaucluse est atypique avec un chef-lieu de département excentré. Un découpage en secteurs, eu égard aux distances séparant nos adhérents s'est imposé. A la tête de chaque secteur un ou plusieurs responsables gèrent les rencontres, diffusent les informations (en les explicitant) concernant l'activité du Bureau et du Conseil. C'est aussi l'occasion d'instaurer un dialogue de proximité, de recueillir les suggestions, les avis. Selon leur importance elles sont inscrites à l'ordre du jour du Conseil et du Bureau.

Les sorties conviviales et la participation des adhérents au Grand Débat furent appréciées.

Les « Semaines Bleues » ont débouché sur certains partenariats avec des thèmes porteurs tels que « Bien Vivre sa Retraite en PACA », « les Violences faites aux femmes », la publication avec le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles d'un dépliant sur les idées fausses à propos des « Vieux ». La dernière en date « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire », un enjeu pour l'après Covid-19 n'a pas vu le jour pour cause de confinement.

Améliorer le fonctionnement de l'UTR pour la rendre plus visible.

A l'issue du stage « structurer une équipe syndicale », complété par la formation Secrétaire d'Union Départementale en 2018, nous avons établi un diagnostic qui nous a amené à revoir l'organisation des fonctions et la répartition des tâches. Le déroulement des réunions réserve désormais une place plus importante aux débats et aux échanges.

Les réunions de Bureau font l'objet de Relevés de Décisions communiqués aux participants, récemment étendu aux membres du Conseil. L'ouverture du Conseil à des invités constitue une avancée vers plus de participation.

Autre aspect de notre visibilité sur le plan social, nous sommes représentés dans les Conseils Communaux d'Action Sociale (4 nommés), le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (3 nommés). Le fonctionnement chaotique du CDCA (organisme consultatif) où nous siégeons, nous laisse pour l'instant perplexes sur son utilité.

S'agissant du volet interprofessionnel, nous sommes présents à l'exécutif et au conseil de l'Union Départementale et l'Union Régionale Interprofessionnelle PACA. En soutien aux syndicats nous avons recherché et démarché les Particuliers Employeurs parmi nos adhérents lors des élections des Très Petites Entreprises. Lors des élections au Comité Social et Économique des entreprises, nous avons négocié des Protocoles d'« Accord Préélectoral » pour le compte du Syndicat des Services, Santé Sociaux et Agroalimentaire. 7 militants de l'UTR ont été mobilisés pour cette action. Nous avons prêté notre concours à l'U.D.84 pour les élections des locataires de la Sté HLM Grand Delta Habitat. 2 membres de l'UTR84 ont été élus pour représenter la CFDT dans les instances de la MSA.

Remarque: En 2020, la CFDT est devenue première organisation syndicale en Vaucluse.

Développement du syndicalisme

L'objectif des 200 adhérents n'a pas été atteint ; les motifs sont : la baisse du pouvoir d'achat et la pyramide des âges peu favorable de notre Union. Au regard des UTR de la région nous détenons une place enviable en termes d'effectif.

La Commission Développement a exploré toutes les possibilités de développement : étude de la pyramide des âges, sollicitation des syndicats d'actifs en capacité de nous fournir les coordonnées de futurs retraités. Face au faible résultat des transferts, nous avons créé un groupe de travail pour répondre aux sollicitations d'adhérents au moment de leur départ en retraite. Au cours des rencontres nous leur proposons l'adhésion à l'UTR.

Autre piste susceptible de favoriser le développement: la formation désormais ouverte à tous les adhérents. Elle débute dès l'adhésion par la formation « Accueil des nouveaux arrivants » 1 à 2 sessions par an. Les stages sur « les systèmes de retraites » et « répondre aux questions de retraites », de même que « réponse à la carte » ont mis à disposition des adhérents l'expertise des militants de l'UTR. Ces nouvelles prestations peuvent inciter les salariés à poursuivre leur engagement à la CFDT .

La qualité des publications de l'UCR nous incite à donner une partie des numéros non distribués à des retraités au gré des opportunités. L'UTR a usé de l'attractivité de la complémentaire santé MGEN Solutions, argument souvent décisif pour le passage à l'adhésion. Nous ne manquons jamais l'occasion d'en faire la promotion notamment pendant la journée des associations.

Liste des mandatés membres de l'UTR 84

Elues aux instances de la MSA :

Françoise Dubois, Annie Aubert.

Repris au C.C.A.S. de leur commune :

Daniel Mariotte, François Darbon, Marie-Thérèse Bouvier, Danièle Chesnet,

Mandatés au C.D.C.A.:

Titulaire: Yves Ducarre, suppléant: François Ponceau pour la "Formation Personnes Agées";

Titulaire: Maryse Truel-Combe, suppléant: Bernard d'Araquy pour la "Formation Personnes Handicapées", mandatés par l'U.D. 84.

Mandatés par l'U.D.84 pour Les Protocoles d'Accord en vue des élections professionnelles dans des T.P.E.:

F. Cuzzolin, F. Darbon, J.B. Bulot
C. Boussage, J.F. Menguy,
E. Chesnet, M.Couralet.

Distribution de tracts dans des immeubles H.L.M. pour les élections des représentants des locataires :

C. Boussage, E. Chesnet,
F. Cuzzolin. JP. Jacob,
M. Fagneau.

La situation sanitaire (COVID 19), et les décisions gouvernementales pour y faire face (confinement et couvre-feu) auront des conséquences économiques et sociales importantes.

Nous aurons à veiller à ce que les retraités ne se sentent pas isolés.

Nous continuerons à défendre les plus vulnérables.

I. Notre action revendicative.

1.1 Maintien du pouvoir d'achat et revalorisation des retraites.

A l'appel de l'UCR, nous solliciterons nos adhérents à soutenir et appuyer les actions projetées pour maintenir la pression sur le gouvernement.

1.2 Vigilance quant à la mise en place de la 5ème Branche de la Sécurité Sociale.

Elle sera gérée par la CNSA dans le cadre de la Loi Grand Age. Nous serons attentifs aux moyens mis en place, notamment son financement.

L'UTR appuiera les propositions de l'UCR, (prélèvement de 1 % sur les successions etc.) et les relaiera auprès des élus. L'UTR 84 continuera à informer les adhérents et à les mobiliser si nécessaire.

1.3 Engagement dans les institutions.

Nous continuerons à défendre les publics les plus fragiles au travers des instances locales (CCAS, CDCA...). Nous poursuivrons la réflexion sur notre présence dans les CCAS pour la rendre plus efficace et plus coordonnée.

Lorsque la situation sanitaire permettra de retrouver un fonctionnement normal des institutions, nous nous interrogerons sur l'intérêt de poursuivre ou de renforcer notre implication dans le CDCA en fonction de la volonté du Département de Vaucluse de l'animer.

1.4 Recherche des associations qui partagent nos valeurs.

Avec les associations signataires et adhérentes du Pacte de Pouvoir de Vivre, nous envisagerons des coopérations autour des «Semaines Bleues ».

II. Renforcer notre syndicalisme de proximité.

2.1 Maintenir un lien étroit avec nos adhérents.

Dès que nous sortirons des restrictions de nos mouvements, nous reprendrons nos réunions d'adhérents regroupés en quatre secteurs (Avignon, Nord, Sud et Centre Vaucluse).

2.2 Lutter contre l'isolement.

Nous resterons en contact avec les adhérents qui ne peuvent plus se déplacer mais suivent avec intérêt nos travaux. Les membres du Conseil continueront à être sollicités pour visiter les plus âgés ou les contacter par téléphone et recueillir leurs avis.

III. Rendre la CFDT – Retraités plus présente sur la place publique.

3.1 S'appuyer sur les commissions de travail.

Le fonctionnement des commissions sera réanimé dès que la situation sanitaire sera redevenue normale. La commission sociale sera remplacée par la réunion des mandatés (CDCA, CCAS et autres).

3.2 Poursuivre l'engagement dans l'inter-pro.

3.3 Valoriser l'engagement des retraités.

La commission communication informera les citoyens et particulièrement les jeunes.

3.4 Organiser la formation des nouveaux militants élus.

Pour dynamiser nos commissions, le Bureau, le Conseil, les élus et mandatés participeront au stage « structurer l'équipe syndicale ».

La commission Développement sollicitera les nouveaux adhérents pour qu'ils s'impliquent dans la gestion de l'UTR.

3.5 Créer une commission « qualité de la vie ».

Elle traitera des questions environnement, transport, logement, accès aux services publics. La commission réfléchira à une alternative à proposer à ceux qui ne peuvent pas passer au numérique.

La commission établira des relations avec les signataires et adhérents du Pacte du Pouvoir de Vivre.

IV. Développement du syndicalisme.

4.1 Inventer des moyens pour dépasser l'objectif des 200 adhérents !

Ce sera un travail prioritaire de la Commission Développement.

4.2 Poursuivre la formation des adhérents.

Le responsable de formation sollicitera ceux qui sont engagés dans d'autres associations. L'offre de formation diffusée permettra d'accroître leurs compétences en lien avec les valeurs de la CFDT.

4.3 Signer des Conventions tripartites avec les syndicats de l'UD84.

Malgré le peu de succès actuel, il nous faut maintenir des « offres de services » en contre-partie des transferts d'adhérents au moment du passage à la retraite.

Il nous faut pour cela repérer les compétences des futurs retraités notamment sur les « questions retraites » (aide à la constitution des dossiers compliqués).

V. Améliorer l'efficacité de l'UTR.

5.1 Améliorer notre communication et la circulation de l'information.

Maîtriser l'outil informatique, s'ouvrir aux nouvelles technologies de l'information, prendre en compte les adhérents qui ne sont pas équipés d'ordinateur.

5.2 Poursuivre la réorganisation du bureau.

Il doit pouvoir réagir à des situations imprévues, en particulier par une bonne répartition des tâches.

Danielle CHESNET

Ce sujet, traité dans tous les médias de façon globale, renvoie à des expériences personnelles parfois très désagréables.

En effet, le passage au « tout numérique » nécessite pour l'utilisateur des moyens financiers et une formation. La suppression du contact humain sur les lignes téléphoniques demande une capacité d'adaptation technique et psychologique aux procédures des plateformes téléphoniques robotisées.

Cela complique souvent la vie des retraités âgés plutôt que de la simplifier. Quand ce n'est pas tout simplement une impossibilité pour eux.

Un tiers des adhérents de l'UTR 84 n'a pas d'adresse internet.

Le Bureau UTR a donc élaboré un questionnaire pour récolter les expériences et le ressenti d'adhérents et de sympathisants par internet ou par téléphone, de septembre 2020 à mars 2021.

Des interviewés ont été confrontés à des procédures compliquées pour joindre la Sécu, leur banque, ouvrir un compte client, pour pouvoir se déplacer, se faire livrer des achats à domicile, prendre RV chez un médecin. Ils ont dit aussi ne pas avoir obtenu les informations recherchées. Ils ont exprimé leur sentiment d'isolement, d'incompétence, d'insécurité, bien que certains aient suivi des cours.

A la question : « sais-tu où t'adresser dans ta ville pour te faire aider ? » . La plupart répondaient qu'ils n'étaient pas au courant.

Quelques citations.....

- *Je ne sais me servir d'un ordinateur et cela me gêne. SVP pourrai-je avoir des cours gratuits car je n'ai que 673 € de retraite.*
- *Les procédures pour la banque sont toujours à recommencer parce-que les choses évoluent.*
- *C'est à toi de te débrouiller, il y a trop de mots de passe.*
- *Internet, c'est un manque de contacts avec les administrations.*
- *C'est difficile pour une personne âgée qui n'a pas des doigts agiles.*
- *Chaque administration a une procédure particulière et je perds beaucoup de temps.*
- *On a souvent peur de faire une mauvaise manipulation.*

Mais, la majorité des adhérents contactés ont dit « se débrouiller seul » ou avec l'aide de la famille, de voisins, d'amis, d'une association.

Ces témoignages permettront à l'UTR d'intervenir auprès des instances concernées avec des revendications étayées sur du concret.

D'autre part, le Bureau garde le contact, par papier et par téléphone, avec les adhérents sans internet.

Si vous voulez être contactés par téléphone de temps en temps :

Contacts :

- **Danielle Chesnet tél. 04 90 63 02 73 ou par SMS : 06 81 27 62 47 en signalant « adhérent UTR CFDT-Retraité ».**
- **Christian Boussage (SMS: 07 86 88 52 94)**

BOLLÈNE

Norbert Carpi n'est plus

Homme engagé, passionné, amoureux de Bollène, Norbert Carpi a œuvré sans relâche pour la ville en tant que conseiller municipal dès 1989 sous la première mandature Genton puis au sein d'une multitude d'associations. Président du club de foot, membre du comité de jumelage, du syndicat d'initiative, de l'association Aménager sans nuire, il était de tous les combats qu'il jugeait justes pour le bien-être des bollénois. Ancien militant politique au sein du parti socialiste il était aussi un militant écologique engagé très actif. L'homme était aussi connu pour sa grande générosité et son immense gentillesse. A noter que Norbert Carpi était récipiendaire de la médaille de la Jeunesse et des Sports. A son épouse Josiane, à ses filles Cécile et Anne-Marie, à ses petits-enfants et à toute sa famille et ses amis, *La Provence* présente ses plus sincères condoléances.



Edmond Chesnet a assisté aux obsèques le 22 janvier 2021. Il a présenté à son épouse et à ses enfants les condoléances de l'UTR84 et de ses camarades de l'Union Locale Cfdt de Bollène.

Gilberte Delvaux



Il y a peu Gilberte (89 ans) est décédée dans le Vaucluse, à Sorgues, où elle s'était établie il y a quelques années, près de son fils. Elle avait été une militante très engagée dans le syndicalisme CFDT pendant sa vie professionnelle. A la retraite elle a continué à être active à l'ULR du Pays d'Aix où elle a été une secrétaire dynamique mais aussi au bureau de l'UTR 13. Nous perdons là une amie fidèle et une femme au grand cœur qui a toujours mis en avant les valeurs de la CFDT.

Jacques Désidéri

En 2012, atteinte de la maladie d'Alzheimer, elle vient en Vaucluse auprès de l'un des fils et se désengage progressivement de toutes ses activités. Petit à petit, elle s'installe dans « l'ici et maintenant », profitant simplement des moments que la vie lui offrait.

Elle a terminé sa vie à près de 89 ans, entourée par sa famille et après avoir mené un dernier combat contre la Covid 19.

Elle restera dans nos mémoires comme une belle personne vivant pleinement ses convictions au service des autres.

Pascal Delvaux, son fils

D'autres camarades nous ont quittés depuis la parution du dernier Lien (N°34). Nous présentons à leurs familles nos condoléances et nous garderons un excellent souvenir d'eux.

Mylène JULIEN-DOLIA, 1936-2021

Jacky BONNET, 1933-2021

Pierre SABARLY, 1940-2020

Monique MORVAN, 1929-2021

Simone SALTARELLI, 1925-2020

Bulletin périodique de l'UTR-CFDT Titre : « Le Lien Cfdt UTR 84 »

47 rue Carreterie- 84000 Avignon tel : 07 86 88 52 94

Email : vaucluse@retraites.cfdt.fr

Directeur de publication : E. Chesnet Rédacteur en Chef : C. Boussage

Maquette : C. Boussage .ISSN 2425-6196

Impression : UTR-CFDT : 47 rue Carreterie- 84000 Avignon